

## RECENSIONS D'OUVRAGES

ères | *Espaces et sociétés*

2011/1 - n° 144-145  
pages 229 à 252

ISSN 0014-0481

Article disponible en ligne à l'adresse:

-----  
<http://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2011-1-page-229.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
« Recensions d'ouvrages » ,  
*Espaces et sociétés*, 2011/1 n° 144-145, p. 229-252. DOI : 10.3917/esp.144.0229  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour ères.

© ères. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



## Recensions d'ouvrages

---

Frédéric Seitz, *Territoires en mouvement, le cas de la Picardie*, Paris, L'Harmattan, coll. « Villes en mouvement », 2008, 224 p.

La proposition initiale de l'ouvrage *Territoires en mouvement – le cas de la Picardie* de Frédéric Seitz vient combler une lacune, celle de ne considérer la Région que comme un territoire éminemment rural, image quelque peu écornée par cette étude qui met en avant le fait urbain et le fait architectural.

La constatation d'un hiatus entre l'émergence d'un réseau français de professionnels du cadre bâti reconnu sur le plan international et l'incapacité du personnel politique national, au plan urbain, à maîtriser certaines contraintes et problèmes fournit la toile de fond de l'ouvrage. L'auteur fait l'hypothèse que, depuis les années 1980, la décentralisation a permis l'émergence de nouvelles politiques urbaines mais aussi a ouvert un espace aux politiques architecturales et urbaines. Les vingt entretiens réalisés auprès de responsables de la politique de l'environnement, de la ville, des grands équipements et du logement, en Picardie permettent à l'auteur de livrer la teneur du discours officiel. Le parti pris de laisser s'exprimer les personnes interrogées, représentant plusieurs couleurs de l'échiquier politique (UMP, PS, PC), n'a pas laissé de place à la parole des usagers.

Après avoir décrit quelques pratiques territoriales picardes « originales », l'ouvrage traite les mouvements essentiellement d'ordre politique liés à l'installation d'un 3<sup>e</sup> aéroport, pour ensuite aborder le thème du logement et terminer par l'exposé de plusieurs types de politiques urbaines caractéristiques de la région, la particularité de la ville de Compiègne étant soulignée (l'auteur est enseignant à l'université de technologie de Compiègne). L'ouvrage est l'un des produits issus d'une recherche financée par le Conseil régional de Picardie sur la *Conduite des changements*.

L'introduction rédigée par l'auteur offre la toile de fond des interprétations. Deux niveaux : celui de la prise en compte par les élus picards du retrait relatif de l'État et de ses implications en termes d'aménagement du territoire, d'évolution des villes, de construction et de qualité de l'architecture et du patrimoine ; le second niveau aborde les politiques urbaines et architecturales telles que les relatent des responsables nationaux et locaux. La dimension sociale de l'intervention des constructeurs est mise en avant tout comme la diversité des intérêts des acteurs engagés dans l'action publique.

Les « pratiques territoriales » diverses relatées vont de l'élaboration de la charte du parc naturel régional « Oise-Pays de France », à des considérations sur le développement durable et la qualité de l'architecture, en passant par la création d'un CAUE – Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement – à la fin des années 1970 dans l'Oise et, finalement, le récit d'une mission pour la réalisation des actifs immobiliers du ministère de la Défense, vu comme outil de l'aménagement des villes. L'on peut regretter qu'aucune considération faite par l'auteur ne vienne clore ce chapitre, remarque valable pour les autres aussi ; le propos général de l'ouvrage eût été plus ramassé.

La spécificité du projet de création (avortée) du 3<sup>e</sup> aéroport parisien tient à son caractère « révélateur des contradictions entre le temps de l'urbain et celui du politique ». Le récit des attermolements des personnalités politiques, de droite comme de gauche, atteste de l'utilisation de l'argument du bien-fondé ou pas de ce 3<sup>e</sup> aéroport comme prétexte politicien. Il en ressort une incohérence générale. Il eût été intéressant d'analyser le rôle politique de cette « incohérence » apparente. Maxime Gremetz, député PC de la Somme, défenseur du projet, pointe dans son entretien la « crise de la politique » ; le maire PS de Chaulnes, localité retenue initialement pour l'implantation de cet aéroport, regrette pour sa part le choix non concerté de la localité qu'il administre.

La troisième partie expose la question du logement en Picardie. Les deux entretiens menés : l'un avec un chargé de mission de l'OPAC – Office public d'aménagement et de construction – de l'Oise, dont le discours quelque peu convenu ne fait pas assez ressortir les litiges pourtant indispensables à la compréhension d'un « territoire en mouvement » ; le second, avec la directrice, chargée du développement *marketing*, commercialisation et communication, du Comité interprofessionnel du logement de l'Oise et de la vallée de l'Aisne – CILOVA, sorte de partenariat public-privé, relate l'histoire de ce CIL

– Comité interprofessionnel du logement. Là aussi il faut lire entre les lignes pour comprendre l'enjeu politique de ce thème.

La quatrième partie propose des « échantillons de politiques urbaines ». Sous ce titre, il est question de démocratie de proximité à Amiens, de la reconversion de la préfecture de Laon et du patrimoine « art déco » de Saint-Quentin. Les trois entretiens ont été réalisés auprès d'élus ou de sympathisants de droite, ce qui obligerait à décrypter les discours. Or, les éléments pour le faire ne sont pas fournis.

La cinquième et dernière partie réserve un traitement particulier à la ville de Compiègne et à son agglomération. Le premier entretien s'intéresse à l'identité et au développement de Compiègne et met en scène l'actuel premier adjoint du maire (UMP), chargé de l'urbanisme, de l'économie et de l'environnement. Le deuxième entretien avec le directeur général des services de la Communauté de communes de la région de Compiègne porte sur les enjeux de la construction d'un nouveau pont dans l'agglomération. Le château de Compiègne est ensuite présenté comme un exemple de politique culturelle. L'entretien suivant a été réalisé avec le directeur du Théâtre impérial de Compiègne. Il précède un entretien avec l'architecte concepteur du centre de recherche Royallieu de l'université de technologie de Compiègne, symbole de l'ouverture de la ville au monde moderne. Le dernier entretien a été réalisé avec le maire d'une commune située à 10 km au sud de Compiègne dont la particularité est de se trouver à l'orée de la forêt. Autant d'éléments architecturaux qui contribuent, selon l'auteur, à forger l'identité compiégnaise, plus admise que discutée, mais là n'était pas la teneur du propos de ce chapitre.

Le manque de conclusion de l'ouvrage laisse le lecteur sur sa faim. L'amplitude des thèmes abordés ne dissipe pas l'impression de *patchwork* donnée par l'ouvrage. Toutefois, un avantage sérieux doit être reconnu à la méthode : le lecteur sait d'emblée à partir de quel lieu, quelle situation professionnelle et parfois quelle appartenance politique parle chacune des personnes dont le discours est retranscrit. Toutefois, qu'en est-il de la parole des acteurs ? *Quid* des conflits que produit telle ou telle initiative ?

Christian Azaïs

Luca Pattaroni, Vincent Kaufmann et Adriana Rabinovich (sous la dir. de), *Habitat en devenir, enjeux territoriaux, politiques et sociaux du logement en Suisse*, Lausanne Presses polytechniques et universitaires romandes, coll. « Espace en société », 2009, 340 p.

Au-delà du cas suisse, cet ouvrage retiendra l'attention de tous les lecteurs intéressés par les grands enjeux contemporains liés à l'habitat : périur-

banisation, ségrégation sociale, gentrification, mobilité et pendularité, habitats alternatifs ou différents, innovations architecturales mais également politiques de l'habitat et du logement social, attractivité du logement... Cet inventaire à la Prévert entend uniquement souligner la multiplicité des pistes de réflexion à puiser ici, et reflète mal l'effort tout à fait abouti de structuration problématique de l'ouvrage, construit sur une progression convaincante, fruit des réflexions croisées de Luca Pattaroni, Vincent Kaufmann et Adriana Rabinovich qui ont dirigé la publication. Ils signent tous les trois une introduction riche et stimulante. En tant qu'il met en jeu les usages et les formes, et pour peu que l'on évite tout à la fois un déterminisme matériel qui oublierait les usages, et un constructivisme social qui négligerait le rôle des formes, l'habitat permet d'interroger les relations dynamiques entre les modes de vie et leur organisation sociale et spatiale. Cette relation binaire renvoie en fait à trois ordres de réalité : l'organisation matérielle du monde, l'expérience que les individus en font, sa portée politique et sociale. Autrement dit, l'habitat nous conduit du plus intime et sensible de l'expérience humaine – habiter au quotidien – au plus politique – la politique du logement, le rapport à l'État – en passant par le rapport à l'autre qui s'instaure inévitablement sur le support du cadre bâti. Trois étapes structurent ainsi l'ouvrage, qui renvoient à ces trois dimensions de l'habitat pensées comme un *continuum*.

La première partie, « L'habitat comme usage et expérience personnelle de l'environnement construit » revient sur ce que la mobilité induit dans le rapport au territoire et au logement, dans la mesure où elle représente un « défi » pour l'expérience qu'en font les individus. En effet, établir un rapport familier avec son environnement étant primordial afin de s'y sentir à l'abri, d'y puiser une sécurité proprement ontologique, que devient cette dernière dans un monde de mobilité où l'individu est amené à habiter simultanément les différents lieux qui jalonnent son parcours quotidien ? Les deux premiers chapitres dressent un panorama statistique de l'évolution des villes suisses au regard des mouvements migratoires et interrogent ce qui guide les ménages dans leur choix. Dans un troisième article, Gil Viry, Vincent Kaufmann et Éric D. Widmer proposent une intéressante contribution sur « l'habiter à l'épreuve de la pendularité ». La mobilité, appréhendée à travers la pendularité, n'y est pas envisagée comme facteur de désaffiliation, mais au contraire de recomposition des modes d'habiter, en offrant d'autres opportunités relationnelles. La Suisse est ici un bon cas d'école, la bi-résidentialité et la pendularité de longue distance s'y développant plus particulièrement. Il ressort de l'importante enquête – plus de mille personnes interrogées en face à face – plusieurs enseignements : la pendularité produit des effets spécifiques sur les sociabilités, c'est-à-dire indépendamment des caractéristiques sexuelles, socio-professionnelles, familiales ou encore d'âge ; elle entraîne le développement d'un espace relationnel plus large mais moins soutenant pour l'individu. Les relations ne disparaissent donc pas, elles s'établissent diffé-

remment. On trouve ici matière à alimenter les réflexions sur le déclin ou la recomposition du lien social. Autre enseignement, vis-à-vis cette fois-ci de la discussion sur « l'urbanité » des périurbains : les habitants des centres ont des réseaux sociaux spatialement plus étendus mais qu'ils activent de façon moindre que ceux des communes périphériques. Le rapport à l'autre des périurbains irait ainsi au-delà de la « cordiale ignorance » mise au jour en France. De façon plus large, ceux qui s'intéressent aux trajectoires résidentielles, mais également au rôle du quartier auquel on attribue ici une importance moindre en tant qu'un espace de socialisation et d'ancrage, trouveront de quoi stimuler leur réflexion.

L'habitat est envisagé dans une seconde partie « comme relation à l'autre », pensée simultanément comme rencontre et comme participation. Le caractère incontournable dans le débat urbain des thématiques de la mixité sociale, de la convivialité ou des relations de proximité, témoigne suffisamment de l'importance de la pensée du « vivre ensemble » aujourd'hui. Or, les innovations produites dans le logement collectif renvoient justement à la possibilité de faire coexister des « vivre ensemble » différents, cette différence renvoyant aussi bien aux formes qu'aux cadres administratifs et juridiques de l'habitat. L'article de Marc Breviglieri est également de cette veine des articles qui fournissent de stimulantes grilles de lecture du réel. Si l'on attache à l'habiter des enjeux moraux, politiques et sociaux, il légitime alors un droit inaliénable, susceptible de soutenir un lien avec une « qualité de vie » entendue comme aspiration à un monde social plus juste et meilleur. Cette perspective étant posée, il apparaît que les nouvelles expressions de l'habiter et de la cohabitation, ici les *squats*, remettent en question des principes qui sont au fondement même des institutions de la société civile : la place du marché, celle de la violence légitime d'État et de l'ordre public, le rôle des politiques de l'habitat, etc. La politique de tolérance au *squat* urbain de la ville de Genève entre le milieu des années 1980 et le début des années 2000 témoigne ainsi de la part des institutions publiques d'une ouverture politique et d'un accueil culturel à l'égard de modes de vie alternatifs : « ces institutions renoncent à leur prétention à la Vérité sur des idées qui les mettent potentiellement en danger... ». Autrement dit, ce qui est ici en jeu est la capacité des institutions à reconnaître un autre ordre de légitimité que celui sur lequel elles sont fondées ; à reconnaître, en fait, le différent. En ces temps de raidissement de certains États, au premier rang desquels la France, à l'encontre de toute pensée de la possibilité d'un autre ordre politique, social et culturel, l'analyse de M. Breviglieri est particulièrement bienvenue. Les développements de l'article sur le *continuum* entre des espaces privés et publics, sur les nuances entre occupation, installation, habitation et sur le rôle du militantisme dans le maintien d'un difficile équilibre entre ces formes de rapport à l'habiter, sur l'articulation entre vie communautaire et justice sociale, intéresseront tous ceux qui travaillent aujourd'hui sur le regain d'in-

térêt de certains citoyens vis-à-vis des formes différentes d'habitat et de vivre ensemble. Dans cette même perspective, on retiendra également l'article d'Adriana Rabinovich : en donnant à comprendre, en profondeur, quatre opérations construites dans un cadre coopératif, elle souligne combien le vivre autrement ensemble est un objectif commun qui se décline selon des processus spécifiques. Une fois encore il est question de transgression des limites traditionnelles, de négociation entre diversité et bien commun. Au-delà des formes alternatives d'habitat, on trouve ici un outil de réflexion sur l'évolution de nos sociétés : que mettre en commun, que garder en partage ?

Enfin, les horizons politiques de l'habitat sont au cœur de la troisième partie : les développements précédents ayant montré l'importance de la mobilité, de l'innovation et de la différence, les productions institutionnalisées et standardisées de logements comme de quartiers apparaissent bien peu armées pour faire face à un monde urbain en profonde recomposition. Pour produire une offre adaptée aux besoins des citadins, dont il est souligné de façon récurrente tout au long de cette partie qu'elle ne l'est pas actuellement, sont évoquées tour à tour des pistes pour travailler sur « l'attractivité » des logements, sur les possibilités d'innovation dans la densité, sur la chaîne de production de logements et de quartier, sur la politique de logement social.

Cet ouvrage entendait, dès l'introduction, fournir des outils de réflexion et d'analyse aux acteurs de l'habitat. La mission est d'évidence accomplie, parachevée par une conclusion en forme de pistes pour l'action. Les chercheurs ont ici rempli pleinement leur rôle, aussi bien vis-à-vis du champ de la recherche sur l'habitat, qu'il contribue à stimuler par les analyses qu'ils soumettent au débat, que vis-à-vis des acteurs de ce champ, sur le terrain. À ces derniers, au premier rang desquels le(s) politique(s), de faire l'autre moitié du chemin.

Stéphanie Vermeersch

Daniel Fabre et Anna Iuso (sous la dir. de), *Les monuments sont habités*, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2010, 304 p.

Dans un livre polémique remarqué et remarquable paru en 2009, Françoise Choay était partie en guerre contre tout ce qui tend, sous couvert de redécouverte et de revalorisation du patrimoine architectural et urbain, à convertir une partie du cadre bâti en simple objet de profit, ou en musée<sup>1</sup>. Publié l'année suivante, un ouvrage collectif, résultant d'un échange de vues de longue durée entre chercheurs français et italiens à partir de leurs enquêtes respectives, offre l'occasion de poursuivre et d'approfondir le débat lancé par

1. Françoise Choay, *Le patrimoine en questions*, Paris, Le Seuil, 2009.

leur consœur en faisant intervenir un acteur un peu trop souvent négligé dans les considérations que suscite cette patrimonialisation tous azimuts : l'habitant. Car il arrive que les monuments ou les ensembles urbains – ou ruraux – monumentalisés soient encore habités. Tout l'intérêt de l'ouvrage consiste alors à mettre en lumière ce que « la pensée moderne du monument élimine *a priori* », comme le note l'anthropologue Daniel Fabre dans une introduction éclairante, à savoir « la question de ses relations avec les habitants actuels ». Ce qui devrait inciter à porter sur les lieux monumentalisés un regard autre que celui des professionnels de la conservation, des historiens ou des architectes enfermés dans leur discipline ou leur métier, pour ne rien dire de celui des touristes dont l'attention prêtée aux sites visités n'a d'égal que leur indifférence à l'égard des gens qui y vivent, si l'on excepte les cas où ils peuvent être « folklorisés ».

Le propos qui inspire l'ouvrage est de rendre compte des métamorphoses de l'espace social résultant de la monumentalisation, c'est-à-dire de l'impact de cette dernière sur les pratiques et les représentations de la population qui réside ou travaille dans les zones ainsi revalorisées et leurs alentours, voire sur sa composition même. Bien entendu, ce télescopage entre un temps monumental où le passé est « conçu comme une réserve achronique d'« exotisme temporel » » et l'inscription des habitants dans d'autres temporalités n'est pas sans créer des tensions. Ne serait-ce, comme le signale D. Fabre, qu'entre les servitudes et les interdictions de toutes sortes liées à la requalification des espaces concernés et la « multiplicité des usages profanes du monument qui se trouve habité malgré lui ». Or, les différentes études présentées dans le livre font ressortir avec clarté et subtilité comment ces tensions ont été résorbées, selon D. Fabre, au prix d'une redéfinition du monument où – par l'intégration dans les discours dont il fait l'objet des relations évolutives des habitants avec lui –, « la mise en récit héroïque dans laquelle l'Histoire dont il est le témoin est remplacée par l'histoire de sa monumentalisation ». Une histoire qui se déroule en plusieurs phases : le déclassement, synonyme de dégradation, de paupérisation et d'abandon ; le classement, qui sanctionne la redécouverte, la requalification et la promotion – avec, souvent, l'éviction des résidents pauvres au profit de couches plus fortunées – ; et, pour certains lieux, le surclassement, c'est-à-dire la consécration suprême que constitue l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Il va de soi que les relations entre les habitants et leur environnement monumentalisé sont changeantes et contradictoires selon les endroits explorés, qu'il s'agisse de quartiers « historiques », tels, en Italie, les Sassi à Matera, les *trulli* d'Alberobello, la « vieille ville » de San Marco dei Cavoti, le centre ancien de Bernalda, des églises baroques du Val di Noto en Sicile, le village d'Armungia en Sardaigne, ou des falaises habitées du pays Dogon au Mali, ou encore, en France, la Cité de Carcassonne, la saline royale d'Arc-

et-Senans, les palais du pouvoir républicain ouverts au peuple lors des Journées du patrimoine ou la bibliothèque François Mitterrand. À l'exception du chapitre consacré à cette dernière, sur lequel on reviendra, les auteur(e)s s'attachent, avec des approches différentes mais convergentes, à cerner la diversité des modes d'appropriation – ou de réappropriation – par les habitants de sites dont ils pourraient se sentir, au moins au plan symbolique, dépossédés à la suite de l'entrée de ces sites dans la catégorie des lieux prioritairement destinés à des regards étrangers.

Ce qui réunit les contributeurs à cet ouvrage, c'est également le souci de restituer le bâti dans l'histoire des sociétés concrètes, de faire en quelque sorte parler les lieux « par la présence et la voix de leurs habitants », comme le note D. Fabre, de les appréhender, en somme, comme un véritable cadre de vie, au lieu de l'ériger en symbole intemporel et consensuel de la créativité du génie humain. Pour bien marquer « la contradiction entre l'idéologie monumentale, axée sur l'idée d'un arrêt volontaire du temps, et l'historicité de fait des sociétés qui vivent à l'intérieur ou aux côtés du monument », contradiction qui transparait au travers de la plupart des études rassemblées dans l'ouvrage, D. Fabre nomme « effet Gavroche » les attitudes de résistance, les pratiques de détournement ou de transgression, conscientes ou non, d'une population face à l'imposition de sens provoquée par la monumentalisation de son cadre de vie. Cet effet se décline sur trois modes, « assimiler, occuper, demeurer » dont les différents chapitres du livre fournissent de nombreuses illustrations.

Il en est un, néanmoins, qui tranche avec les autres : celui consacré à la Bibliothèque nationale François Mitterrand, qui dresse depuis quelques années ses quatre tours sur la rive gauche de la Seine, au sud-est du cœur de la capitale. Ce n'est plus la parole des habitants, ou plus exactement des usagers et du personnel qui y travaillent, ou même des touristes assez curieux – et persévérants, car les contrôles sont draconiens<sup>2</sup> – pour s'y aventurer, qui sert de trame à l'analyse, mais le discours de Dominique Perrault, l'architecte qui l'a conçue. Ce qui ne serait pas en soi rédhibitoire, s'il n'était pas pris au pied de la lettre – pour ne pas dire pour argent comptant –, alors que l'on pouvait attendre d'une ethnologue qu'elle le confronte aux appréciations des divers utilisateurs, travailleurs ou visiteurs du lieu. La propension à la glose narcissique et à l'autocélébration est fort répandue dans la corporation des architectes, et D. Perrault ne faillit pas à la règle. On peut s'étonner, dès lors, que l'auteure n'ait pas jugé bon de mentionner dans sa bibliographie, à défaut

2. Rappelons que la bibliothèque François Mitterrand est, jusqu'à plus ample informé, la seule bibliothèque au monde à être pourvue d'un commissariat (situé au pied de la « tour des Lettres », donnant sur l'esplanade), en plus des innombrables vigiles et caméras de sécurité qu'elle comporte.

de s'en inspirer, l'opuscule où, puisant dans une ample documentation, le philosophe Jean-Marc Mandosio se livrait à un démontage en règle des « dysfonctionnements » de la « TGB »<sup>3</sup>. Tous les acteurs impliqués, à un titre ou à un autre, et directement ou indirectement, dans l'édification de ce monument – si l'on excepte les ouvriers du bâtiment – ont lu cet ouvrage, aussi pertinent que percutant, suivi d'un autre, non moins virulent, élargissant le débat<sup>4</sup>. Pour s'en indigner, dans le cas de ceux chargés de faire la promotion de la « TGB », ou pour s'en féliciter parmi ceux qui ne trouvent pas impensable de critiquer ce qui est communément admis et admiré, et de préférer le critère de vérité aux arguments d'autorité.

Comme prise d'un remords, pourtant, l'auteure évoque la nécessité de « casser le monopole de Dominique Perrault sur les lieux, le *diktat* conceptuel de l'architecte, l'impression de vivre dans un lieu surdéterminé sur le plan formel et conceptuel, où tout, jusqu'aux étagères, aux poignées de porte, aux prises électriques, est signé Perrault, mais où la présence humaine est le grand impensé ». Dommage que ces lignes soient les dernières du chapitre alors que c'est par elles qu'il aurait fallu commencer. Car il existe aussi des monuments inhabitables, de plus en plus nombreux, comme l'avait déjà souligné Lewis Mumford au siècle dernier, dans une civilisation urbaine en voie de robotisation<sup>5</sup>. Peut-être pourrait-on demander aux co-auteurs de l'ouvrage qui fait l'objet de cette note de lecture de s'y intéresser ?

Jean-Pierre Garnier

Mohamed Sebti, Youssef Courbage, Patrick Festy et Anne-Claire Kurzac-Souali, *Gens de Marrakech – Géo-démographie de la ville Rouge*, Paris, INED, coll. « Cahiers de l'INED », 2009, n° 164, 352 p.

Ouvrage collectif signé par quatre chercheurs des deux rives de la Méditerranée, marocains et français, *Gens de Marrakech* conjugue les regards du géographe et du démographe pour offrir un éclairage à la fois global et d'une grande précision d'une ville musulmane mythique, aujourd'hui symbole de tourisme pour les Occidentaux, Marrakech. Le choix de la publication collective soutenu par l'INED s'avère une réussite autant par la richesse de chaque contribution que par l'intégration des différents travaux

3. Jean-Marc Mandosio, *L'Effondrement de la Très Grande Bibliothèque nationale de France*, Paris, Éditions de l'Encyclopédie des nuisances, 1999.

4. Jean-Marc Mandosio, *Après l'effondrement Notes sur l'utopie néotechnologique*, Paris Éditions de l'Encyclopédie des nuisances, Paris, 2000.

5. Lewis Mumford, *La Cité à travers l'histoire*, Paris, Le Seuil, 1961. Nouvelle édition (à paraître), Agone, 2011.

des auteurs dans un projet à plusieurs dimensions : une mise en perspective historique et dynamique du devenir de la ville Rouge qui permet de situer les transformations historique, économique et démographique de la cité dans son environnement (du Maghreb au Maroc) ; une compréhension des dynamiques spatiales urbaines en lien avec les phénomènes socio-historiques et les mouvements de population ; enfin l'accent porté sur les initiatives des habitants situés dans un environnement où coexistent les fondements traditionnels et les signes de modernité.

Ce dernier point constitue le fil conducteur du livre et contient toute son originalité. *Gens de Marrakech* renoue avec la tradition des études de populations (*population studies*) en se focalisant sur les modes de vie et les lieux de vie des populations marrakchies. Comme le soulignent les auteurs, l'intérêt de leurs recherches se focalise sur deux dimensions principales d'analyse, l'espace et le temps, par le biais d'une approche interdisciplinaire se donnant pour objet de saisir comment les *Gens de Marrakech* s'adaptent par des initiatives leur permettant de contourner les difficultés voire de déjouer les pièges de certaines stratégies, publique ou économique, par leur auto-organisation. Ces pratiques se dévoilent face à l'absence de politique locale d'habitat et avec l'arrivée intrusive des Européens dans la médina : elles rendent compte des capacités des gens à inventer des modes de vie nouveaux.

L'ouvrage présente trois grandes parties dont la première est dédiée à l'approche démographique et historique. Elle offre au lecteur une densité de données très précises sur les étapes de peuplement au Maghreb, permettant les comparaisons encore trop rares entre l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. L'analyse des mouvements de populations, de l'exode rural et des migrations s'inscrit dans un effort de traduction géo-démographique, à la lumière de statistiques comparées et d'une riche cartographie qui permet au chercheur de cerner le phénomène urbain dans le contexte du Maghreb et du Maroc plus précisément. Ici, le lecteur est invité à comprendre la signification du fait urbain en Afrique du Nord par l'éclairage de données macro-démographiques et locales ; l'accent porté sur les mouvements de population permet de saisir les extensions urbaines spontanées (*douars*), la ségrégation spatiale dans la ville et ses répercussions sur les lieux de vie et les déplacements des habitants.

La seconde partie s'intéresse aux dynamiques d'activité et d'emploi en lien avec l'organisation spatiale de la ville. À l'appui de statistiques et d'entretiens, les auteurs identifient une économie fragile marquée par les dualismes (activités formelles/informelles ; modernes/traditionnelles) et de souligner les complémentarités entre ces différentes formes. L'ouvrage invite le lecteur à passer de l'analyse statistique des emplois, à la compréhension des logiques de l'économie informelle pour également appréhender les métiers et leurs lieux d'exercice. On note ici l'exigence méthodologique des auteurs qui cherchent à proposer une approche en *zoom* qui se focalise au fil

des pages sur la vie des gens dans des lieux qui portent l'empreinte des changements observés. Ainsi le *souk* est défini comme un lieu privilégié « où se nouent les relations entre le monde rural et le monde urbain ».

La dernière partie cède la place à l'analyse géographique des nouvelles configurations de l'habitat à Marrakech, ville dont la politique d'urbanisme est issue du protectorat français. La compréhension de la ville sous l'angle de la morphologie urbaine traditionnelle et de ses symboles (« la ville incarne la religion ») est renseignée par une lecture intelligente de la structure de l'espace de la médina délaissée et taudifiée suite à l'urbanisme ségrégatif ayant introduit le délaissement de la ville musulmane au profit de nouveaux quartiers européens (dès le protectorat) et le développement de la ville hors de ses remparts avec la multiplication des *douars* clandestins. Les auteurs soulignent ici les contrastes et les ambivalences d'une organisation urbaine sectorisée pour repérer les stratégies des gens (entraide, habitat clandestin, occupation des espaces) dans des milieux populaires relégués. Marrakech se présente comme une ville construite sur la rencontre des populations rurales avec un autre mode de vie, plus récemment c'est l'intérêt des Européens pour la médina qui est le vecteur de ces nouveaux modes d'habiter (dans les *riads* maisons d'hôte). Objet d'investissements étrangers, le cœur de l'ancienne ville est le terrain d'une reconquête et d'une *gentrification*, source de tensions mais aussi de compromis que permettent de comprendre les jeux d'acteurs (les auteurs relèvent des accords tacites entre les autorités locales et les habitants clandestins). Au-delà de ces « îlots de prospérité », la question de la confiscation du patrimoine au service d'un nouvel art de vivre, sinon d'une autre citoyenneté, est posée en termes de reconquête sélective dans un processus de requalification urbaine, « de nature à changer la signification donnée à l'espace » de vie des gens.

L'ouvrage fourmille de données et offre un matériau riche pour le chercheur qui a choisi le Maroc ou le Maghreb pour terrain (atlas géo démographique). Ce travail fait écho à la tradition de l'École française de géographie (Vidal de la Blache) par la précision des descriptions qui alimentent l'analyse des relations entre les hommes et leur milieu, les genres de vie en lien avec l'organisation régionale de l'espace. Il invite le chercheur à intégrer l'approche démographique au travail de recherche sur le fait urbain. À l'inverse, il rend compte des limites inhérentes à ce genre d'exercice : pour appréhender les logiques de changement social, d'autres regards sans doute, comme celui du sociologue, seraient bienvenus afin de rendre compte des modèles sociaux à l'œuvre dans un changement par les interactions entre des gens différents. Le travail interdisciplinaire présente souvent un goût d'inachevé par ses exigences heuristiques et méthodologiques. Sur ce point, l'ouvrage pose certaines hypothèses théoriques sans interroger clairement les catégories de connaissance (tradition/modernité, rural/urbain) que mobilise le chercheur.

Les auteurs partagent certes une même vision théorique, cependant celle-ci mériterait d'être mieux explicitée, ce qui donnerait davantage d'amplitude à une analyse croisée des données qui foisonnent dans ce livre.

Josiane Stoessel-Ritz  
Université de Haute-Alsace, GSPE

*Informations sociales*, n° 155, 2009/5, « Le coût du logement ».

La revue *Informations sociales* est éditée par la Caisse nationale des allocations familiales, comme interface entre le monde de la recherche en sciences sociales et celui du travail social, au sens large. C'est une revue de diffusion des connaissances scientifiques qui est exigeante sur le plan de la rigueur et de la lisibilité des articles publiés. *Informations sociales* consacre un certain nombre de numéros au logement et on peut y voir deux raisons, institutionnelle et scientifique. Les Caisses d'allocations familiales gèrent les aides au logement : allocation logement, aide personnalisée au logement, etc. Les lecteurs sont donc concernés de près ou de loin par les questions ayant trait au logement. En même temps, les liens entre famille et habitation sont au cœur d'une longue tradition de recherche en anthropologie (le village bororo analysé par Claude Lévi-Strauss dans *Tristes tropiques*, 1955) et en sociologie : il suffit de rappeler les travaux précurseurs de Frédéric Le Play (*Ouvriers européens*, 1877-1879), sur les liens entre travail et famille, ainsi que ceux de Friedrich Engels (*La question du logement*, 1887) ou, plus près de nous, de Paul-Henry Chombart de Lauwe (*Famille et habitation*, 1959).

La crise du crédit immobilier a déclenché celle du système bancaire, puis celle de l'économie dans son ensemble. Ce numéro spécial, « Le coût du logement », est donc le bienvenu. La première partie macro-économique, « Le marché du logement », montre que ce dernier est très éloigné du modèle de la concurrence pure et parfaite. Elle montre aussi que, pour comprendre la situation du logement, il faut prendre en compte différentes échelles spatiales et temporelles. La deuxième partie, « Le budget des ménages », est micro-économique et elle analyse l'impact de la crise sur les dépenses consacrées au logement, montrant comment elle contribue à l'aggravation des inégalités sociales. La dernière partie, « Le rôle des aides publiques pour le logement », analyse comment la régulation étatique limite l'impact de la crise.

La première partie se place dans une perspective européenne ; les données Eurostat permettent de comparer le poids du logement dans le budget des ménages dans dix pays de l'Union européenne, entre 1988 et 2005, donc avant la crise immobilière. Régis Bigot en tire trois enseignements : d'abord, le poids du logement dans le budget des ménages a augmenté dans les dix pays. Ensuite, ce poids tend à s'égaliser vers le haut. La différence classique

entre l'Europe du nord (où le logement était cher) et celle du sud (où il était bon marché) a disparu. Enfin, les moyennes nationales masquent l'écart croissant entre les plus riches et les plus pauvres. Les dépenses consacrées au logement par les 20 % de ménages les plus riches sont passées de 18,5 % en 1988 à 24,6 % en 2005 ; pour les 20 % de ménages les plus pauvres, elles sont passées de 22,7 % à 33,2 % de leur revenu (près du tiers).

À partir de l'exemple de Paris, Jacques Frigitt souligne l'importance de la longue durée qui voit le prix des logements varier parallèlement aux revenus des ménages. C'est peut-être un élément d'explication au constat fait précédemment sur l'égalisation de la charge du logement au sein de l'Union européenne. Si la variation des taux d'intérêt des prêts immobiliers influe peu sur la demande de logement, c'est parce que la plupart des acquéreurs ne sont pas dans une logique spéculative, mais qu'ils cherchent d'abord à satisfaire leur besoin de se loger.

Jean Cavailhès prend en compte deux échelles : d'abord le choix résidentiel du centre ou de la périphérie de l'agglomération urbaine, renvoyant à un arbitrage entre le coût du foncier et celui des déplacements quotidiens : vivre à l'étroit en centre-ville, ou au large, mais à l'extérieur. À un niveau plus fin, le coût du logement tient aussi aux caractéristiques sociales de sa localisation. Le prix du logement est à la fois la cause et la conséquence des inégalités socio-spatiales qui s'accroissent en France depuis vingt-cinq ans.

Le prix du foncier et celui de la construction entrent dans le prix du logement, mais Vincent Renard souligne que leur relation est complexe et qu'il ne faut pas faire du foncier le principal responsable de la hausse du prix des logements (comme on l'entend aux États-Unis et au Royaume-Uni, voir la contribution de C. Nativel) : une forte demande immobilière localisée provoque une augmentation du foncier. Le foncier aussi doit être analysé à différentes échelles, spatiales et temporelles. C'est un instrument indispensable pour mener à bien des politiques de long terme ; il faut l'utiliser à bon escient, en se gardant de le brader pour répondre à des besoins immédiats.

La seconde partie se centre sur la place du logement dans le budget des ménages, même si c'est déjà présent dans la première. À partir des enquêtes logement de l'INSEE (depuis 1973) et du compte satellite du logement du ministère de l'Écologie, Karl Even analyse les « taux d'effort », c'est-à-dire la part des dépenses consacrées au logement dans le revenu des ménages. Sans apporter de révélations inattendues, cette étude mesure avec précision des phénomènes que l'on soupçonnait : les propriétaires ayant fini de rembourser leurs emprunts ont évidemment un taux d'effort faible. Symétriquement, les accédants récents sont soumis au taux d'effort le plus important. Les locataires du secteur social ont à la fois le taux d'effort et le « reste à vivre » (pour leurs autres dépenses) les plus faibles : le loyer modéré du logement social entraîne un faible taux d'effort. Le reste à vivre est augmenté d'autant en pourcentage, mais son montant reste faible.

Gabrielle Fack utilise les mêmes enquêtes logement de l'INSEE, mais sur une période plus brève. Elle approfondit l'analyse des écarts selon le niveau des revenus en comparant les déciles. Entre 1988 et 2006, les locataires du logement social aux revenus les plus faibles (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> déciles) sont passés de 24 % à 36 % ; symétriquement, les locataires du logement social aux revenus les plus élevés (9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> déciles) ont baissé de 9 % à 6 %. En même temps, les ménages aux faibles ressources augmentent dans la location privée, de 16 % à 23 %, ce qui met en évidence le besoin en logements sociaux supplémentaires.

Corinne Nativel présente les effets de la crise du logement aux États-Unis et au Royaume-Uni, deux pays où elle a connu une ampleur inédite, suite aux politiques de désengagement de l'État initiées dans les années 1980 par Ronald Reagan et Margaret Thatcher. La crise des *subprimes* a contraint les gouvernements de Barack Obama et de Gordon Brown à reprendre à leur compte d'anciennes revendications de *affordable housing* (logement « abordable », ou « accessible »). Ces programmes sont insuffisants et ils ont l'effet pervers de stigmatiser leurs bénéficiaires. Ils représentent néanmoins un pas en avant décisif vers une mise en veilleuse du dogme du marché et une reprise en main par l'État du logement des pauvres et des démunis.

Les charges sont mal prises en compte dans le calcul des aides au logement et dans les statistiques, plusieurs auteurs de ce numéro s'en plaignent. De nombreux ménages pauvres ont des factures de chauffage très élevées, sans se chauffer correctement pour autant. Isolde Devalière tente de mesurer la « précarité énergétique » et ses coûts sociaux, notamment en termes de santé des enfants en bas âge et des personnes âgées. L'isolation thermique et l'achat d'un chauffage performant sont des investissements vite amortis, mais inaccessibles aux plus pauvres. L'auteure conclut par un appel à l'intervention de l'État, ce qui fait la transition avec la dernière partie, plus brève, « le rôle des politiques publiques ».

Jean-Pierre Schaeffer analyse les dispositifs d'aide au logement en France, montrant les principes qui les inspirent, leur intérêt et leurs limites : aides à la pierre et à la personne, 1 % logement, etc. Il conclut très prudemment que, dans la comparaison internationale, la France occupe une place honorable. Bernard Vorms analyse les politiques d'aide à l'accession à la propriété et les conséquences de la crise des *subprimes* pour les accédants à la propriété dans sept pays : en Espagne, aux États-Unis et surtout au Royaume-Uni, cette crise a été catastrophique en termes de retards de paiement et de saisie des logements. La France, le Canada, l'Allemagne et les Pays-Bas ont été relativement épargnés. L'auteur y voit le résultat de la régulation étatique et de l'encadrement du marché. Mais il a un peu trop tendance à vanter les mérites de la France et de l'Agence nationale pour l'information sur le logement dont il est le directeur. Le choix politique d'une « France de proprié-

taires », constant depuis plusieurs décennies, devrait être interrogé ; la comparaison avec l'Allemagne (et aussi la Suisse), qui ont un secteur locatif plus important, mériterait d'être approfondie.

Il est dommage que les chercheurs appartenant à des institutions parapubliques s'estiment tenus par un « devoir de réserve » et qu'ils n'osent pas exprimer un avis critique sur les politiques publiques françaises. Ce petit regret ne doit pas masquer l'essentiel : ce numéro spécial est une excellente synthèse sur « le coût du logement », particulièrement lourd pour les pauvres.

Maurice Blanc

Tito Alegría, *Metrópolis transfronteriza. Revisión de la hipótesis y evidencias de Tijuana, México y San Diego, Estados Unidos*, El Colegio de la Frontera Norte et Miguel Angel Porrua, Ciudad Mexico, 2009, 400 p.

L'auteur étudie deux villes frontalières : San Diego (États-Unis) et Tijuana (Mexique). Il se demande s'il existe une véritable métropole frontière ou plutôt deux villes frontalières clivées. Dans ce contexte Hans Georg Gadamer utilise dans *Truth and Method* le mot *Horizontverschmelzung* – la fusion des horizons. Ce qui signifie le mélange ou la confusion entre les horizons. Toutefois, selon Tito Alegría, ce processus n'existe pas dans ces deux villes, à la frontière américano-mexicaine. On a plutôt affaire à deux mondes différents. L'auteur souligne que le terme « voisins éloignés » est ce qui décrit le mieux la situation. À la fois près de l'autre et loin de l'autre. La particularité de notre époque réside peut-être dans le fait que les frontières sont de plus en plus visibles (entre les classes, les pays, les régions du monde).

L'auteur met en œuvre une stratégie comparative. La première partie consiste en une confrontation interurbaine des structures économiques et de la population. Dans la deuxième partie il s'intéresse aux deux types d'utilisations du foncier : dans les centres résidentiels et dans les zones du tertiaire (commerce et activités de service). Dans le sous-système résidentiel il y a quatre facteurs qui interviennent : le revenu familial (avec une polarisation entre les familles de San Diego et de Tijuana), les marchés du logement, l'action du gouvernement (ressources limitées du gouvernement local de Tijuana en comparaison avec celui de San Diego) et le prix relatif du transport (le coût pour les usagers à Tijuana par rapport aux prix des biens et services est supérieur à celui de San Diego). Dans le sous-système des centres tertiaires, les quatre facteurs à prendre en considération : le revenu familial (avec une inégalité plus grande à Tijuana par rapport à San Diego), les inégalités en matière de consommation, de prix du transport et des capacités d'investissement (à Tijuana peu d'entreprises ont accès au crédit pour l'investissement, tandis qu'à San Diego, l'accès au crédit est beaucoup plus facile).

Enfin, l'auteur rappelle que ces villes appartiennent à différentes formations socio-économiques et sont marquées par des processus différents de ségrégation : au Mexique l'insécurité, la pauvreté, la marginalisation, l'inégalité ; aux États-Unis de meilleures conditions de vie, plus d'avantages que d'inconvénients, de manière générale. Toutefois, l'auteur insiste sur la croissance des inégalités des revenus aux États-Unis qui pourrait accentuer à l'avenir la ressemblance de San Diego avec Tijuana. Le livre propose aussi une analyse théorique de la politique publique. L'auteur souligne qu'il est nécessaire de définir des deux côtés de la frontière les problèmes similaires et les priorités. Il conclut avec l'hypothèse que, au moins sur le papier, on pourrait parvenir à une plus grande intégration systémique entre les villes frontalières qui permettrait de réduire les disparités entre les marchés du travail locaux. Mais la réalité est différente en raison, d'un côté, de la défaillance de l'État mexicain, et, de l'autre, de la politique anti-immigrés menée aux États-Unis. Bref il n'y a pas d'*Horizontverschmelzung* à l'horizon.

Lukasz Czarnecki

Université nationale autonome du Mexique (FCPYS, UNAM)

Université de Strasbourg, laboratoire Cultures et Sociétés en Europe

Mike Davis et Daniel B. Monk (sous la dir. de), *Paradis infernaux. Les villes hallucinées du néo-capitalisme*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2008, 319 p.

Les éditions des Prairies ordinaires, lancées il y a cinq ans, ont déjà publié plusieurs traductions d'ouvrages engagés, dont plusieurs intéressent la réflexion sur l'espace et les sociétés. C'est notamment à elles que l'on doit l'une des rares traductions en français de David Harvey<sup>1</sup>, l'un des principaux penseurs de la géographie radicale aux États-Unis. En 2008, elles proposaient une traduction d'un ouvrage dirigé par Mike Davis et Daniel B. Monk, *Evil Paradises. Dreamworlds of Neoliberalism*, paru en 2007 (The New Press, New York), avec une postface inédite d'Éric Hazan<sup>2</sup>. Rassemblant des contributions variées portant sur une dizaine de villes à travers le monde, il s'intéresse aux nouveaux espaces urbains qui se construisent à destination des populations les plus riches. L'approche est pluridisciplinaire puisque les auteurs sont chercheurs en sociologie, en géographie, en sciences politiques, en urbanisme voire dans le domaine du *design*, ou encore architectes, journalistes ou essayistes. Liant analyse critique de nouvelles formes urbaines et

1. David Harvey, *Géographie de la domination*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2008, 123 p. Voir le compte-rendu qu'en a fait Jean-Pierre Garnier dans le numéro 138 de la revue (2009).

2. Éric Hazan est éditeur (Hazan, La Fabrique) et est l'auteur de *L'Invention de Paris*, Paris, Le Seuil, 2002, 462 p.

des nouveaux modes de production de la ville dans le cadre néolibéral, l'ouvrage fait ressortir l'étonnante unité de ces projets urbains aux quatre coins du monde, aussi bien dans des pays riches que dans des pays pauvres, parfois même en guerre comme l'Afghanistan.

Les nouveaux espaces urbains décrits ici sont généralement des créations *ex-nihilo* à la périphérie des villes. Ce sont par exemple les *shopping mall*, espaces neufs et privés dédiés à la consommation mais dépassant le centre commercial classique par l'intégration de toute une série de services, en particulier en termes de loisirs, qui en font une sorte de ville ludique à part entière, une ville sans habitant qui fonctionne complètement sur le mode du simulacre. Le Mall of America (MOA), l'un des premiers *mall* géants aux États-Unis (Minnesota), ressemble ainsi à un immense bloc de béton sans intérêt de l'extérieur, mais reproduit tous les clichés de l'urbanité heureuse et sécurisée à l'intérieur, avec ses places et ses avenues conçues sur un modèle panoptique, ses ascenseurs aux parois transparentes, le tout dans un espace confiné, surveillé en permanence et réglementé par le droit privé. Le *mall* fait figure de ville reconstituée, aseptisée et infantilisante, tournée, comme il se doit, vers le culte de la marchandise. C'est également une anti-ville qui s'oppose point par point à l'idéal urbain européen fait d'historicité, de mixité sociale et fonctionnelle, et au cœur duquel se situe l'espace public, espace collectif de rencontre et d'imprévisible, espace de contestation aussi. Une « ville sans ville » analyse Marco d'Eramo, qui contamine en retour les vieilles villes médiévales européennes, dont le centre est transformé en *lifestyle center*, c'est-à-dire simplifié et caricaturé en une vitrine fallacieuse de ce qu'il a pu être autrefois.

Ce sont également les villes nouvelles fermées et sécurisées dont l'archétype présenté par Marco d'Eramo est *Sun City* en Arizona, ville privée de près de 40 000 habitants réservée aux plus de 55 ans depuis 1960. Là où la communauté fermée (*gated community*) fait figure d'enclave dans une ville publique, la ville privée est une ville à part entière, régie par le droit privé et la plupart du temps étroitement contrôlée (police privée, administration des copropriétaires et surtout contrôle social permanent). *Sun City*, qui a été dupliquée plusieurs fois aux États-Unis et notamment en Californie, est aussi une anti-ville fondée sur la ségrégation puisqu'elle exclut les jeunes, les pauvres et les personnes de couleur (seuls les employés y sont Mexicains et n'ont pas le droit d'adresser la parole aux habitants). Ce modèle de la ville privée offrant un environnement confortable, sécurisé et verdoyant (*Sun City* propose des terrains de golf en plein désert) a été copié en maints endroits et pas seulement aux États-Unis : les auteurs de *Paradis infernaux* explorent ainsi des villes nouvelles improbables imitant la Californie en plein désert iranien (Arg-e-Jadid), dans le désert égyptien (Bervely Hills et le projet Dreamland), ou encore à la périphérie de Hong-Kong (Palm Springs). Ces villes ou nouveaux quartiers périphériques ont en commun d'avoir pour principe la ségrégation

(généralement sociale, mais aussi raciale et générationnelle) et la privatisation, faisant disparaître la notion même d'espace public et systématisant la sécurisation et le contrôle. Cette obsession de la sécurité et de l'isolement se retrouve dans la conception des nouvelles villas bourgeoises de Buda à Budapest, dont Judith Bodnár souligne aussi le *kitsch* mêlant le style néo-Habsbourg et l'équipement intérieur à l'américaine. À l'échelle urbaine, ces nouveaux espaces bourgeois importent un modèle urbain exogène, caricature de la ville états-unienne dans sa version californienne, et introduisent une rupture avec le schéma classique qui fait du centre urbain ancien ou nouveau l'espace le plus prisé par l'élite et synonyme de pouvoir. Ce faisant, ils traduisent la mondialisation de l'idéal anti-urbain américain au sein de la bourgeoisie de chaque pays, valorisant la périphérie des villes, l'habitat pavillonnaire et la faible densité. Est-il besoin de préciser qu'ils sont particulièrement néfastes pour l'environnement (extension de l'espace bâti, gaspillage d'eau et d'énergie, augmentation du trafic automobile) ?

Parfois, ces nouveaux espaces urbains s'intègrent dans un remaniement plus large des villes préexistantes par la bourgeoisie locale, qui façonne et s'approprie la ville pour son usage propre. L'exemple de Pékin dans le contexte des Jeux olympiques de 2008 paraît déjà canonique : Anne-Marie Broudehoux montre comment les pouvoirs publics ont procédé en un temps très court à un véritable nettoyage de la ville, détruisant des pans entiers des quartiers anciens, expulsant les classes populaires en périphérie, et construisant des quartiers neufs et des équipements pharaoniques, grâce à l'exploitation d'une main-d'œuvre rurale sous-payée. À Dubaï, c'est toute une ville qui se construit pour la bourgeoisie internationale en exploitant la main-d'œuvre ouvrière dans des conditions dignes de l'esclavage. Mike Davis fait de Dubaï un symbole paroxystique du capitalisme néolibéral, « le stade Dubaï du capitalisme »<sup>3</sup>, et en brosse un portrait sans concession et sans céder au mirage prométhéen de la ville construite à partir de rien. La « réussite » dubaïote, qui est celle d'une toute petite élite et est maintenant menacée par la mévente des appartements de luxe et des bureaux, se fonde sur des rapports sociaux profondément inégalitaires dans un État autoritaire et oligarchique et fait de l'acaparement des richesses par une minorité à la fois sa base et son but. Dans ce registre du remaniement d'une ville par et pour l'élite, on connaît moins le cas de villes comme Kaboul, Managua ou Medellín. Toutes trois ont connu ou connaissent la guerre : au Nicaragua, celle des *contras* financées par les États-Unis contre la révolution sandiniste (1979-1989) empêcha la reconstruction de Managua, détruite à 75 % par un tremblement de terre en 1972 ; en Colombie, la guerre larvée, mais faisant des dizaines de milliers de morts,

3. C'est également le titre d'un de ses ouvrages traduit et publié également par Les prairies ordinaires (2007).

entre guérilla de gauche et paramilitaires de droite, a entraîné un afflux massif des populations rurales vers les villes, et alimenté, avec le narcotrafic, la guerre des *gangs* ; en Afghanistan, la guerre américaine contre les talibans est encore en cours et la présence étrangère à Kaboul joue un rôle important dans le remodelage de la ville. Dans toutes ces villes, des quartiers centraux sont réappropriés par les dominants ou de nouveaux ensembles résidentiels luxueux et fermés apparaissent en périphérie. Des routes sont rénovées ou construites pour relier ces différents espaces pour le seul bénéfice d'une minorité puissante et fortunée. Ces remaniements urbains fonctionnent selon un modèle d'archipel, sans se soucier de la cohérence urbaine ou de l'intérêt général. L'exemple le plus caricatural est celui de Managua dans laquelle de nouveaux quartiers huppés côtoient des quartiers populaires encore en ruines, séparés par une autoroute.

Ces nouveaux espaces urbains ont en commun un mode de production prédateur, qui se caractérise par la collusion entre pouvoir politique et parfois militaire, bourgeoisie capitaliste, aide étrangère éventuelle et réseaux mafieux. Kaboul occupée par l'armée américaine est sujette aux démolitions comme aux constructions neuves. Les profits accumulés grâce au trafic d'opium et à l'aide étrangère distribuée aux chefs de guerre ont suscité une fièvre spéculative dans l'immobilier de luxe. Tandis que la ville manque toujours d'infrastructures vitales pour la population, de nouveaux centres commerciaux émergent avec les palais des chefs de guerre. La recherche de sécurité des organisations internationales entraîne la création d'enclaves quasi coloniales dans la ville. À Johannesburg, le régime de l'Apartheid a laissé la place à une collusion entre l'ANC et les intérêts capitalistes nationaux et étrangers visant à faire de la ville une métropole attractive pour les investissements privés et une capitale africaine du luxe. De façon plus indirecte, en Iran, le tremblement de terre de Bam, qui tua 30 000 personnes en 2003, a entraîné l'installation du personnel humanitaire dans la ville nouvelle d'Arg-e-Jadid, stimulant fortement le marché immobilier et assurant la réussite de cette « Californie » iranienne.

Finalement, à travers toutes ces études de cas, cet ouvrage met au jour la diffusion d'une urbanité déterritorialisée, calquée sur le modèle sud-californien, qui remet en question l'idée même de ville. Le modèle lui-même est issu de l'idéologie anti-urbaine américaine. Son exportation sur tous les continents en accentue toutes les caractéristiques, aussi bien en termes de sécurisation, de ségrégation et d'élitisme, qu'en systématisant l'usage du simulacre urbain. Un peu partout dans le monde, le système capitaliste néolibéral fait émerger des villes profondément fragmentées et conçues comme telles, témoins de sociétés de plus en plus inégalitaires.

Brahim Marrakchi, *Comment fabrique-t-on un kamikaze ?*, Koutoubia, Éditions Alphée, 2009, 171 p.

Au vu du titre quelque peu sensationnaliste de l'ouvrage et de l'une des fonctions de l'auteur, membre de la Cellule de veille stratégique et de l'intelligence territoriale d'une agence pour le développement des provinces du Nord, autrement dit une officine liée d'une manière ou d'une autre aux services de renseignement marocains, on pouvait s'attendre à un énième produit de la vision médiatico-policière qui prévaut lorsqu'il est question de terrorisme. Ce n'est cependant pas le cas. Même si les facteurs qui conduisent un jeune musulman à se faire aujourd'hui kamikaze sont plus diversifiés et moins généralisables que ne l'imagine l'auteur, il n'en reste pas moins que ceux qu'il met en avant ne sauraient être évacués sans faire perdre aux explications fournies toute validité. À cet égard, la grille d'analyse socio-spatiale qu'il propose mérite d'autant plus de retenir l'attention qu'elle aide à rendre compte de phénomènes qualifiés de « violences urbaines » au Maroc ou ailleurs dont le terrorisme, tel qu'il se pratique de nos jours, n'est peut-être, tout compte fait, qu'un avatar extrême.

Selon Brahim Marrakchi, la cause majeure des attentats du 16 mai 2003 à Casablanca, qui constituent le point de départ de sa réflexion, n'est d'ordre ni religieux, ni culturel, ni, bien entendu, ethnico-racial. Elle est résumée dans les dernières lignes qui concluent l'ouvrage : « C'est dans les bidonvilles et les taudis pauvres que se 'fabriquent' les kamikazes. Lutter contre le terrorisme, c'est avant tout lutter contre la pauvreté, contre l'exclusion socio-économique et la marginalisation spatiale. » En France, comme aux États-Unis ou en Angleterre, ce genre d'argument est souvent taxé d'excuse sociologique. Pourtant, B. Marrakchi prend bien soin, à la fin de l'introduction à son propos, de se défendre « de légitimer ces attentats terroristes, de chercher des prétextes pour qui justifieraient ces actes [...], puisque, quel que soit leur niveau de misère, on ne pourra jamais disculper les kamikazes ». Mais, plutôt que de verser dans un moralisme stérile, il s'est employé à expliquer l'origine de ces activités criminelles à partir des conditions sociales qui les ont rendu possibles sinon inévitables.

« Quelles sont les raisons qui ont poussé ces jeunes à vouloir en finir si tôt avec leur vie et à détruire celles des autres ? » Aux yeux de l'auteur, qui a eu visiblement accès aux fichiers et aux comptes-rendus policiers concernant leur biographie, leur lieu et leur mode de vie, elles sont à rechercher avant tout dans le dénuement matériel, la ségrégation urbaine et l'indignité qui en résulte pour des individus condamnés à survivre dans ces « espaces de non vie » que sont les bidonvilles de la métropole casablancaise. Élevés, si l'on ose dire, dans des familles d'origine rurale déracinées et déstructurées, voués à être des « enfants des rues » pour fuir un foyer surpeuplé, tôt déscolarisés pour la plupart, sans emploi ou exploités dans les marges de l'écono-

mie dite informelle, « rejetés, isolés au sein de la société du fait d'un sentiment d'inutilité et de déchéance sociale », on comprend que certains d'entre eux soient animés d'un désir suicidaire de revanche à l'encontre des quartiers huppés du cœur de l'agglomération où se concentrent le pouvoir et la richesse, inaccessibles aux habitants les plus défavorisés sauf en tant que travailleurs, c'est-à-dire en serviteurs des privilégiés. « Ce n'est donc pas par hasard qu'ils ont fait exploser le centre pour s'insurger et pour rappeler qu'ils existent encore », commente B. Marrakchi. « Ils ont montré [ajoute-t-il] qu'ils étaient – et jusqu'à quel degré ! – capables de sermonner le centre-ville qui ferme ses volets et se met à trembler quand ces jeunes s'y promènent ou cherchent un emploi digne. » Si l'on suit le raisonnement de l'auteur, les attentats du 16 mai 2003 sont l'aboutissement logique d'un certain niveau de rupture et de conflit atteint par les rapports centre/périphérie : « la périphérie s'y est 'vengée' du centre-ville ».

Peut-être pourra-t-on reprocher à cette interprétation de surestimer la dimension spatiale des causes du terrorisme. « L'approche territoriale est primordiale », affirme B. Marrakchi, pour la compréhension de ces attentats. Il est néanmoins bien d'autres espaces urbains de relégation voire d'abandon hors du Maroc où le terrorisme n'a pas pour autant pris racine. L'auteur évoque les *vecindades* mexicaines, les *villas miserias* argentines, les *favelas* brésiliennes ou encore les gigantesques bidonvilles des villes indiennes sans s'apercevoir, semble-t-il, que les mêmes causes ne produisent pas forcément les mêmes effets. Là aussi « les jeunes n'ont pas d'espoir, pas de chose estimable à décrocher », et « n'ont donc rien à perdre dans cette vie ni aucune raison de continuer à vivre une existence marquée par l'abandon et la déchéance ». Mais la violence urbaine, parfois extrême dans le cas des affrontements entre bandes ou avec les bataillons spéciaux de la police militaire à Rio de Janeiro n'y revêt pas la forme terroriste. Il en va de même en Amérique centrale dans les grandes agglomérations où les redoutables *maras* rackettent, contrôlent des quartiers et des écoles, tiennent certains marchés de la drogue et surtout s'entretenant. Ce qui fait dire aux médias et à la police qu'elles « sèment la terreur » sans que l'on ait jusqu'ici, malgré tout, à déplorer de leur part une inclination pour le terrorisme.

Quoi qu'on en dise et sans qu'il soit besoin d'adhérer à la vision culturaliste et impérialiste d'un choc des civilisations, seul l'islamisme radical, pour le moment, instrumentalise la déréliction des habitants des « périphéries », à l'échelle locale mais aussi planétaire, comme le prouve la vitalité mortifère du mouvement taliban. À cet égard, au risque de se faire des ennemis dans les cercles qu'il fréquente, B. Marrakchi rappelle à juste titre que « la véritable insécurité en Afghanistan est tout d'abord socio-économique : pauvreté, inégalités, manque d'accès aux services urbains, exclusion sociale, dégradation de l'environnement, etc. ». Il n'en demeure pas moins que, là encore, on pourra lui objecter que d'autres pays de la périphérie – on préfère

parler du « Sud », aujourd'hui – où l'iniquité des rapports de domination n'est plus à démontrer ont été épargnés par l'*hubris* terroriste. Comme l'auteur le reconnaît lui-même sans toutefois en tirer des enseignements, ce n'est que parce qu'ils sont « exploités par les islamistes » que « la disparité spatiale de la ville et les conditions précaires de certaines zones périphériques » à Casablanca « pouvaient aboutir à une situation explosive ».

Une autre critique qui pourrait être adressée à l'ouvrage concerne l'assertion selon laquelle « l'exclusion, au Maroc, est un processus plus 'horizontal' (marginalisation spatiale, quartiers pauvres, manque d'infrastructures, chômage, etc.) que 'vertical' (entre classes, exclusion raciale, etc.) ». On retrouve ici l'un des sophismes de l'école sociologique tourainienne distinguant ceux qui sont *in* et ceux qui sont *out*, en lieu et place de l'opposition classique, avalisée par le marxisme, entre ceux qui sont « au-dessus » et ceux qui sont « en dessous ». Cela n'empêche pas l'auteur de se contredire en présentant plusieurs fois la relation centre/périphérie comme l'expression territoriale d'un rapport de classes, même si ce concept est rejeté. Comment nommer autrement, en effet, « la coexistence d'une minorité de gens très aisés vivant en centre-ville, qui tirent des revenus substantiels de propriétés foncières, du commerce et de l'industrie, et d'une masse de personnes aux salaires dérisoires, ou qui vivent d'activités occasionnelles à la périphérie de la ville » ? La « division de l'espace urbain entre riches et pauvres », « une véritable scission », sur laquelle l'auteur revient souvent, n'est-elle pas la caractéristique structurelle d'une société de classe ? De même, on se demande pourquoi il persiste à user de la notion fallacieuse d'exclusion à propos des habitants des bidonvilles, alors qu'il souligne que « ce type de population urbaine n'est pas superflu », que « la fonction de la périphérie [...] est de fournir au centre une main-d'œuvre bon marché » – et aux organisations terroristes également, signale-t-il par ailleurs –, et qu'en outre, « cette masse d'habitants représente un vaste vivier de consommateurs susceptibles d'acheter toutes sortes de marchandises, hormis les produits de luxe ». À vouloir trop « traiter un sujet épineux sous un nouvel angle, spatial », on finit par oublier que la dimension territoriale d'un phénomène social, aussi importante et influente soit-elle, n'est pas déterminante pour autant.

Dans une annexe qui aurait pu figurer en tête de l'ouvrage, l'auteur récapitule les grandes lignes du système interprétatif qui lui a servi de fil conducteur. « Phénomène global », comme l'économie mondialisée, le terrorisme comporte « un aspect économique mais aussi spatial ». S'il naît à la périphérie, « quelles que soient les échelles géographiques, mondiale, régionale ou urbaine », les actions menées se déroulent « presque toujours dans le centre d'un espace, que ce soit le centre d'une ville, d'une région, d'un pays ou un centre mondial ». Inscription spatiale du développement inégal et combiné propre à la dynamique du capitalisme, cette dialectique centre/périphérie peut

prendre un tour nettement conflictuel lorsque cette dernière est non seulement dominée, mais purement et simplement « délaissée » parce que jugée « non attractive ». Pour B. Marrakchi, il ne fait pas de doute que « marginalisée complètement », elle « finira par exploser tous azimuts ». Prise dans un processus apparemment irréversible de « marginalisation spatiale et d'exclusion socio-économique », en raison de l'indifférence du « centre » à l'égard de ses habitants, il est logique qu'elle devienne « agressive et même foyer de toutes les violences, y compris bien sûr le terrorisme ».

On ne manquera pas d'effectuer un rapprochement avec les événements qui défraient régulièrement la chronique des cités d'habitat social dans les banlieues françaises, d'autant que l'auteur se charge lui-même de l'opérer. Car la société marocaine n'est pas la seule à être « en désarroi », à « ne plus guère offrir de possibilités de bénéficier de l'ascenseur social », à « entraîner souvent ses membres les plus démunis, les plus désespérés et les plus exposés aux risques de la marginalisation, vers des activités louches ou délinquantes ».

« En France, note B. Marrakchi, les périphéries sont également sources de tensions et de violences. » Il n'est, de fait, pas surprenant de voir ces zones de relégation « maintes fois secouées par les émeutes urbaines ». Toutes choses égales par ailleurs, les mêmes causes peuvent engendrer les mêmes effets. « Des jeunes issus de familles déséquilibrées, qui ont connu un échec scolaire, des chômeurs, des exclus de la société, sortent quasi périodiquement depuis 1979 pour protester contre leur situation dans l'espace. » L'auteur relève ainsi qu'« en 2005, les jeunes n'ont certes pas fait exploser leurs corps pour s'insurger, mais ont incendié plus de 28 000 véhicules pendant les dix premiers mois de l'année ». Sans doute, peu ont été tentés par le terrorisme. Il n'empêche que « ces banlieusards qui n'ont pas connu de promotion sociale font penser aux jeunes kamikazes du Maroc, car ils partagent la même culture de la pauvreté », celle-ci fût-elle très relative comparée à la misère qui règne dans les bidonvilles de Casablanca, de Tanger ou de Marrakech.

« Bien entendu, ce type de violence urbaine » que serait le terrorisme « est une réponse barbare à la violence sociale exercée sur une population périphérique au sens large ». Une réponse qui, à son tour, devrait appeler de la part des autorités une réponse autre que policière. Tout en prenant acte des « conséquences néfastes » des attentats du 16 mai (pertes en vies humaines et nombreux blessés, image « écornée du pays » au plan international, baisse de l'affluence touristique), l'auteur n'en décèle pas moins des « conséquences positives » pour les habitants des zones paupérisées : « les questions du logement, de l'alimentation en eau et de l'assainissement liquide, de l'éducation et de l'assurance-maladie ont pris un nouvel élan ». « SM le roi Mohammed VI », intouchable comme il se doit contrairement à la bureaucratie, fustigée par l'auteur pour son impéritie et la « corruption qui règne

dans tous les domaines et tous les niveaux », a même « donné le coup d'envoi » à plusieurs projets d'aménagement à caractère social dans cette « poche noire de la capitale économique » du pays pour « intégrer cette population périphérique dans la vie du centre du territoire urbain ».

Comme on peut le constater, il arrive à l'auteur de ne pas mâcher ses mots pour dénoncer les faiblesses et les insuffisances des pouvoirs en place, voire parfois l'égoïsme et l'indifférence des nantis de centre-ville ou des enclaves résidentielles à l'égard des habitants démunis parqués dans un habitat dégradé et dégradant à la périphérie. En fait, ces appréciations critiques qui pourraient surprendre venant d'un expert officiel en « gestion des projets de développement urbain » sont dictées par le réalisme. C'est, en effet, selon lui, faire le jeu des prosélytes islamistes que de fermer les yeux sur les facteurs qui conduisent une partie de la jeunesse. La stabilité du régime en dépend.

Jean-Pierre Garnier